



Les Forages domestiques

Outil de déclaration en ligne



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTHENTIFICATION DES SERVICES DE L'ETAT

Je soussigné(e)..... déclare vouloir accéder à l'outil de consultation en ligne des déclarations en mairie de tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau, conformément aux dispositions de l'article R.2224-22-2 du code général des collectivités territoriales.

Éléments constitutifs de la demande

Structure du demandeur :

Adresse :

Compétence territoriale (rayer les mentions inutiles) :

Départementale : OUI/NON **Nom du département :**

Régionale : OUI/NON **Nom de la région :**

Nationale : OUI/NON

Nom de la personne à contacter :

Service :

Téléphone :

Adresse mail (champ obligatoire) :

En cas de remplacement d'une personne ayant déjà un compte qu'il faut supprimer :

Nom de la personne :

Adresse mail :

Important : l'adresse mail servira à communiquer à la personne en charge des saisies en ligne des déclarations le mot de passe qui permettra l'accès au site internet.

Je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de ne pas communiquer à des personnes non autorisées les informations permettant l'accès à l'outil de consultation en ligne des déclarations en mairie de tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau.

Fait à **le**/...../.....

Signature du demandeur

Le formulaire doit être envoyé par courrier au ministère dont dépend la structure qui fait la demande :

Pour DREAL / DRIEE/DEAL/ressources naturelles et services de police de l'eau :envoi à la Direction de l'eau et de la Biodiversité – MEDDE (un envoi par mail à l'adresse suivante est possible : Gr1.Gr.Deb.Dgaln@developpement-durable.gouv.fr)

Pour l'agence régionale de santé : envoi à la Direction Générale de la Santé – Ministère de la Santé

Pour l'inspection des installations classées : envoi à la Direction Générale de la Prévention des Risques - MEDDE

Ce document sera alors transmis au Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) qui est en charge de la gestion de l'outil de saisie en ligne des déclarations en mairie de tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau

La liste des comptes créés est disponible sur le site suivant :

<https://declaration.forages-domestiques.gouv.fr/exports/html/export.html>